



Le secret professionnel et le partage d'informations

1 jour

28 mai 2021 - 9h-12h30 / 13h30-17h

INTERVENANT : Laurent PUECH, assistant social, formateur spécialisé sur les thèmes de la responsabilité et du secret professionnel

PUBLIC(S), PREREQUIS & MODALITES D'ACCES A LA FORMATION :

Formation ouverte à toute personne Responsable associatifs, gestionnaires d'associations et de structures sanitaires, sociales et médico-sociales...

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. **N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels** à l'adresse mail suivante : m.babela@uriopss-hdf.fr

TARIF : 250 €

LIEU : URIOPSS HDF - ARRAS

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation** sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluation des acquis en cours de formation :
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

CAPACITE MAXIMUM :
10 personnes

CONTEXTE

Objet de travail autant que de réflexions et débats, le secret professionnel constitue surtout un levier de la relation entre les professionnels et le public des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales. L'extension continue du nombre de professionnels soumis au secret et les ouvertures au partage possible d'informations (« secret partagé ») rendent nécessaire la compréhension et la maîtrise du cadre législatif.

Touchant aux questions de pouvoirs, de professionnalité de chacun ou encore de respect des personnes accueillies, le secret et le partage d'informations sont au cœur de tensions dans la société et dans les institutions. La prise de risque et la responsabilité des professionnels de premier contact avec les personnes obligent à définir avec les cadres et dirigeants des lignes claires, légales et conformes aux valeurs du secteur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Informer les participants du cadre législatif et de ses évolutions
- Permettre de cerner les enjeux éthiques qui traversent les questions touchant au secret professionnel et à la circulation des informations à caractère confidentiel
- Attirer leur vigilance sur les risques encourus

DEROULE DE FORMATION

- Le secret professionnel
 - Ses fondements
 - Distinguer secret, confidentialité, réserve, discrétion
 - Secret médical, secret de l'instruction, secret des clarifications
- Le partage d'informations
 - Les conditions selon les contextes
 - La demande d'informations par un tiers extérieur
 - La participation à des instances extérieures
 - La question du témoignage devant une autorité judiciaire
- Autour du secret : les points de tension
 - En interne, en externe
- Les outils : principes déontologiques, charte
- Ethique du secret et du partage

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation